

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE TASSIN LA DEMI-LUNE

Séance du Mercredi 18 Juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit du mois de juin à dix-neuf heures se sont réunis, les membres du Conseil municipal de la Ville de Tassin la Demi-Lune, sous la présidence de M. Pascal CHARMOT, Maire de Tassin la Demi-Lune.

Date de la convocation : le 12 juin 2025

Nombre de conseillers en exercice :	35
Nombre de votants :	33

Nombre de conseillers présent(s) : ACQUAVIVA Caroline, BERGERET Pierre, BOURGOGNON Henri, BOUVIER Ghislaine, CADILLAT Michel, CHARMOT Pascal, CHARPENTIER Marie-Catherine, DU VERGER Laurence, ESSAYAN Martine, FAYOT Michel, FERRAND Benoît, GANDON Francis, GAUTIER Éric, GUYON Loïc, HACHANI Yohann, HUSSON Serge, JANNIN Pierrick, JELEFF Michèle, JOLY Franck-Alain, KALITA Matthieu, MARGERI Marielle, PARENTHOEN Yannick, PECHARD Katia, PICHON Laetitia, RANC Julien, RIO Jean-Baptiste, SCHUTZ Claire.

Formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de conseillers absent(s) avec pouvoir : 5 (BLANCHIN Jacques donne pouvoir à BERGERET Pierre, BOULAY Christine donne pouvoir à JELEFF Michèle, CUZIN Sandrine donne pouvoir à KALITA Matthieu, CONTREL Nathalie donne pouvoir à SCHUTZ Claire, DE UFFREDI Sabrina donne pouvoir à JANNIN Pierrick)

Nombre de conseillers absent(s) sans pouvoir : 2 (JOURDAN Milouda, MONTROYA Marc-Antoine)

Le secrétariat a été assuré par : BOURGOGNON Henri

Objet : Approbation du compte de gestion 2024 – Budget annexe Espace culturel L'Atrium

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-31 ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Vu l'avis favorable de la Commission Ressources humaines, Finances, Numérique, Affaires générales et Vie économique du 5 juin 2025 ;

Accusé de réception en préfecture
069-216902445-20250625-2025-36-DE
Date de réception préfecture : 25/06/2025

Considérant le compte de gestion 2024 du budget annexe Espace culturel L'Atrium établi par le Trésorier principal de Tassin la Demi-Lune ;

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 069031

NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC CALUIRE

ETABLISSEMENT : THEATRE DE L'ATRIUM - TASSIN
ETAT : II-1

Résultats budgétaires de l'exercice

24420 - THEATRE DE L'ATRIUM - TASSIN

Exercice 2024

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	45 596,80	792 509,10	838 105,90
Titres de recette émis (b)	44 471,89	757 684,18	802 156,07
Réductions de titres (c)		6 391,76	6 391,76
Recettes nettes (d = b - c)	44 471,89	751 292,42	795 764,31
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	45 596,80	792 509,10	838 105,90
Mandats émis (f)	40 410,03	762 018,20	802 428,23
Annulations de mandats (g)		12 262,92	12 262,92
Dépenses nettes (h = f - g)	40 410,03	749 755,28	790 165,31
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	4 061,86	1 537,14	5 599,00
(h - d) Déficit			

Compte-tenu des observations ;

Le Conseil Municipal :

1) **APPROUVE** le compte de gestion 2024 du budget annexe Espace culturel L'Atrium, établi par le receveur, conformément au document joint en annexe ;

2) **CHARGE** Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération.

Après en avoir délibéré par : **à l'unanimité**

Fait et délibéré en séance le : 18 juin 2025

Certifie exécutoire par :

- Transmission en préfecture du Rhône le :
- Mise en ligne sur le site Internet de la Commune de Tassin la Demi-Lune le :


Pascal CHARMOT
Maire de Tassin la Demi-Lune


BOURGOGNON Henri
Secrétaire de séance

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Lyon, dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux dans les mêmes conditions de délai.

Accusé de réception en préfecture
069-216902445-20250625-2025-36-DE
Date de réception préfecture : 25/06/2025